

V.

DÉPÔT DE CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ.

N^{os} des tableaux :

- I — Mouvement général d'entrée et de sortie. — Population au 31 décembre 1877.
- I bis. — Départs pour la Nouvelle-Calédonie et la Guyane.
- II — Répartition des condamnés entrés, suivant les juridictions et la pénalité.
- III — Nature des faits ayant motivé la condamnation.
- IV — Répartition par département.
- V — Condamnés étrangers.
- VI — Répartition suivant l'âge.
- VII — — — l'état civil.
- VIII — — — la religion.
- IX — Professions exercées avant l'entrée.
- X — Antécédents judiciaires.
- XI — Parts sur le produit du travail.
- XII — État de l'instruction.
- XIII — Grâces. — Commutations et réductions de peine.
- XIV — État disciplinaire.
- XV — Maladies.
- XVI — Décès.
- XVII — Aliénés. — Épileptiques. — Suicides.
- XVIII — Industries exploitées.
- XIX — Répartition des produits de la main-d'œuvre.
- XX — Dépenses des condamnés sur leur pécule.
- XXI — Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de maladie, etc.
- XXII — Répartition de la population, au 31 décembre 1877, suivant l'état d'occupation, de chômage, etc.

TABIEAU N° III. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1877, suivant les crimes qui ont motivé la condamnation.

CRIMES.	TOTAUX PAR CRIME.
1	2
§ 1 ^{er} .	
Assassinat.....	51
Empoisonnement.....	8
Fausse monnaie et contrefaçon de billets de banque.....	17
Incendie.....	48
Parricide.....	11
Pillage, dévastation de monuments, de denrées, marchandises, effets, propriétés mobilières, commis en réu- nion, envahissement de maison habitée avec violence, etc.....	5
Séquestration de personnes.....	1
Vol qualifié.....	518
§ 2.	
Banqueroute frauduleuse.....	2
Faux en écriture publique.....	7
Faux en écriture privée.....	26
Infanticide (Complicité d').....	5
Vente et achat d'effets militaires, et désertion.....	4
§ 3 (Divers).	
Néant.	
§ 4.	
Attentat à la pudeur.....	63
Bigamie.....	2
Meurtre.....	112
Viol.....	44
§ 5 (Crimes spéciaux).	
Néant.	
TOTAUX.....	924

DÉPÔT DES CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ.

TABIEAU N° I.

Mouvement d'entrée et de sortie des condamnés pendant l'année 1877. Population au 31 décembre 1877.

CATEGORIES.	ENTRÉS PENDANT L'ANNÉE 1877.							SORTIS PENDANT L'ANNÉE 1877.													
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
Trav. forcés.	Population restant au 31 décembre 1876.	140	915	9	4	»	938	»	»	7	761	»	6	774	13	281	»	»	180		
	Population restant au 31 décembre 1876.	140	915	9	4	»	938	»	»	7	761	»	6	774	13	281	»	»	180		
	VENANT de lieu de condamnation.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	des maisons centrales.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	après extraction.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	après évasion.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	TOTAL	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Détenus....	Entrés dans une autre catégorie par commutation de peine.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	gracis.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	THAÏNÉPÈNES dans des maisons centrales ou des prisons départem.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	à la Nouvelle-Calédonie ou à la Guyane.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	dans des établissements hospitaliers.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	ÉVADÉS.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	DÉCÈDES.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAL	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Reclusion....	Entrés dans une autre catégorie par commutation de peine.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	(changés de catégorie de condamnation par catégorie.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	Population au 31 décembre 1877	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	Journées de détention.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	Population moyenne.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	Population au 31 décembre 1877	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Journées de détention.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Emprisonn....	Population au 31 décembre 1877	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	Journées de détention.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	Population moyenne.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	Population au 31 décembre 1877	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	Journées de détention.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	Population moyenne.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Population au 31 décembre 1877	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX.....	140	915	9	4	»	938	»	»	7	761	»	6	774	13	281	»	»	180			

TABIEAU N° I bis.

Départs à destination de la Nouvelle-Calédonie et de la Guyane.

1877.	DÉPARTS.	NOMS	DATE DES DÉPARTS.
»	Le Havre.	»	10 octobre..
»	»	»	1 août.....
TOTAUX.....	»	»	»

TABIEAU N° II.

Répartition des détenus entrés pendant l'année 1877 suivant la juridiction et la pénalité.

JUGÉS	CONDAMNÉS
par les cours d'assises.....	846
par les tribunaux militaires.....	78
Total.....	924
de 5 à 7 ans.....	230
de plus de 7 à 10 ans.....	338
de plus de 10 à 15 ans.....	98
de plus de 15 à 20 ans.....	109
à plus de 20 ans.....	1
à perpétuité.....	151
Total.....	924

TABLEAU N° IV. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1877, suivant les départements et les possessions françaises où ils ont été condamnés.

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE.	DÉPARTEMENTS.	NOMBRE.
1	2	1	2
Ain.....	6	<i>Report...</i>	421
Aisne.....	6	Marne.....	16
Allier.....	6	Marne (Haute-).....	1
Alpes (Basses-).....	7	Mayenne.....	6
Alpes (Hautes-).....	9	Meurthe-et-Moselle.....	5
Alpes-Maritimes.....	9	Meuse.....	4
Ardèche.....	10	Morbihan.....	3
Ardennes.....	5	Nièvre.....	1
Ariège.....	1	Nord.....	24
Aube.....	12	Oise.....	8
Aude.....	3	Orne.....	9
Aveyron.....	4	Pas-de-Calais.....	11
Bouches-du-Rhône.....	21	Puy-de-Dôme.....	10
Calvados.....	19	Pyrénées (Basses-).....	10
Cantal.....	»	Pyrénées (Hautes-).....	2
Charente.....	4	Pyrénées-Orientales.....	8
Charente-Inférieure.....	11	Rhin (Bas-).....	»
Cher.....	3	Rhin (Haut-).....	»
Corrèze.....	7	Rhône.....	28
Corse.....	5	Saône (Haute-).....	4
Côte-d'Or.....	6	Saône-et-Loire.....	10
Côtes-du-Nord.....	8	Sarthe.....	3
Creuse.....	»	Savoie.....	5
Dordogne.....	8	Savoie (Haute-).....	5
Doubs.....	9	Seine.....	135
Drôme.....	7	Seine-Inférieure.....	34
Eure.....	15	Seine-et-Marne.....	5
Eure-et-Loir.....	11	Seine-et-Oise.....	27
Finistère.....	6	Sèvres (Deux-).....	1
Gard.....	13	Somme.....	10
Garonne (Haute-).....	18	Tarn.....	4
Gers.....	1	Tarn-et-Garonne.....	3
Gironde.....	20	Var.....	12
Hérault.....	17	Vaucluse.....	7
Ille-et-Vilaine.....	14	Vendée.....	2
Indre.....	2	Vienne.....	2
Indre-et-Loire.....	10	Vienne (Haute-).....	4
Isère.....	7	Vosges.....	9
Jura.....	4	Yonne.....	12
Landes.....	2	Algérie { Département d'Alger.....	16
Loir-et-Cher.....	5	— Constantine.....	17
Loire.....	27	— Oran.....	16
Loire (Haute-).....	3	Colonies françaises.....	3
Loire-Inférieure.....	18		
Loiret.....	4		
Lot.....	3		
Lot-et-Garonne.....	14		
Lozère.....	2		
Maine-et-Loire.....	12		
Manche.....	12		
		TOTAL.....	924
<i>A reporter.....</i>	421		

TABLEAU N° V. — Répartition par nationalité, des étrangers entrés pendant l'année 1877.

DÉSIGNATION DE LA NATIONALITÉ DES CONDAMNÉS.	TOTAL.
1	2
Angleterre.....	3
Autriche.....	»
Belgique.....	12
Danemarck.....	»
Espagne.....	7
États Allemands.....	28
États-Unis d'Amérique.....	»
Grèce.....	»
Italie.....	30
Maroc.....	»
Mexique.....	»
Pays-Bas.....	»
Portugal.....	»
République d'Andore.....	»
Russie.....	»
Suède et Norvège.....	»
Suisse.....	5
Tunisie.....	»
Turquie.....	»
Autres pays d'Europe.....	»
Autres parties du monde..	3
TOTAL....	88

TABLEAU N° VI. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1877, suivant l'âge.

De 16 à 20 ans.	De 21 à 25 ans.	De 26 à 30 ans.	De 31 à 40 ans.	De 41 à 50 ans.	De 51 à 60 ans.	Plus de 60 ans.	Plus de 70 ans.	Total.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
131	232	155	230	128	48	»	»	924

TABLEAU N° VII. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1877, suivant l'état civil.

CÉLIBATAIRES ET VEUFs		MARIÉS		Total.
sans enfants.	ayant des enfants.	avec enfants.	sans enfants.	
1	2	3	4	5
697	9	163	5	924

TABLEAU N° VIII. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1877, suivant la religion.

Catholiques.	Protestants.	Israélites.	Mahométans.	N'appartenant à aucun de ces quatre cultes.	Total.
1	2	3	4	5	6
825	36	2	»	1	924

TABLEAU N° IX. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1877, suivant les métiers et professions exercés au moment du jugement.

MÉTIER ET PROFESSION.	Total par profession.
§ 1	
Propriétaires, rentiers.....	4
§ 2	
PROFESSIONS LIBÉRALES	
Agents d'affaires, d'assurance, de remplacement, Interprètes, Ecrivains publics.....	3
Avocats, Officiers ministériels, Clercs.....	6
Architectes, Peintres, Sculpteurs, Musiciens, Artistes dramatiques.....	2
Dentistes, Herboristes, Chimistes.....	1
Dessinateurs, Géomètres, Photographes, Modeleurs.....	3
Ecclesiastiques, Religieux.....	1
Etudiants.....	8
Hommes de lettres.....	1
Instituteurs, Professeurs.....	8
Médecins, Chirurgiens, Vétérinaires.....	1
§ 3	
Employés des services publics.....	8
Employés de commerce, d'industrie ou de fabrique.....	20
§ 4	
COMMERÇANTS, FABRICANTS	
Aubergistes, Logeurs, Cabaretiers, Cafetiers, Brasseurs, Restaurateurs.....	6
Barbiers, Coiffeurs, Perruquiers.....	»
Manufacturiers.....	»
Négociants, Marchands, Commissionnaires en marchandises, Banquiers.....	10
§ 5	
PROFESSIONS ALIMENTAIRES	
Bouchers, Charcutiers.....	13
Boulangers, Pâtisseries, Vermicelliers, Meuniers.....	23
Cuisiniers, Confiseurs, Rôtisseurs.....	6
§ 6	
OUVRIERS D'ATELIER ET DE FABRIQUE	
Blanchisseurs, Repasseurs.....	»
Bonneters, Passementiers, Tullistes, Dentellistes, Gantiers, Fleuristes.....	7
Boutonniers, Peigniers.....	2
Brossiers, Vanniers, Rempailleurs de chaises.....	10
Chapeliers, Casquettiers.....	3
Cordonniers, Chaussonniers, Piqueurs, Claqueurs.....	49
Fouleurs, Teinturiers, Dégraisseurs, Savonniers, Papetiers.....	5
Relieurs, Brocheurs, Découpeurs de cartes.....	1
Selliers, Bourrelliers.....	6
Tailleurs.....	10
Tanneurs.....	9
Tisseurs, Fileurs, Apprêteurs, Imprimeurs sur étoffes ou papiers peints, Peigneurs.....	30
Typographes, Lithographes, Graveurs.....	6
Verriers.....	3
§ 7	
INDUSTRIES DU BÂTIMENT ET DU MOBILIER	
Bijoutiers, Argenteurs, Doreurs, Ciseleurs, Emailliers, Horlogers.....	6
Carriers, Mineurs, Briquetiers, Tuiliers, Chauffourniers.....	22
Charpentiers, Scieurs de long.....	19
Forgerons, Serruriers, Maréchaux ferrants, Chauffeurs mécaniciens, Plombiers, Zingeurs, Tourneurs en fer, Tréfileurs.....	19
Cloutiers, Taillandiers, Tailleurs de limes, Chaudronniers, Armuriers.....	65
Maçons, Tailleurs de pierres, Pavés, Plâtriers, Plafonneurs, Fumistes.....	35
Menuisiers, Ebénistes, Tapissiers, Tourneurs en bois, Charrons, Carrossiers, Tonneliers, Sabotiers, Layetiers, Cercliers, Bouchonniers.....	41
Peintres en bâtiments, en voitures, Vitriers, Vernisseurs, Couvresseurs.....	17
§ 8	
PROFESSIONS AGRICOLES, JOURNALIERS, ETC.	
Bateliers, Mariniers, Pêcheurs.....	»
Bûcherons, Charbonniers, Résiniers.....	2
Cantoniers, Casseurs de pierres, Poseurs de rails.....	2
Charretiers, Bergers, Camionneurs, Cochers, Conducteurs de diligences, Postillons, Rouliers, Voituriers, Palefreniers.....	24
Cultivateurs, Bergers, Bouviers, Fermiers, Jardiniers, Pépiniéristes, Laboureurs, Métayers, Vignerons, Domestiques de ferme.....	116
Domestiques de ville, Portiers.....	53
Equarisseurs, Vidangeurs, Fossoyeurs.....	»
Journaliers, Manœuvres, Terrassiers.....	178
§ 9	
PROFESSIONS NOMADES	
Colporteurs, Marchands ambulants, Revendeurs, Brocanteurs.....	31
Rémouleurs, Etameurs, Raccommodeurs, Ramoneurs.....	1
Saltimbanques, Batteurs, Chanteurs ambulants.....	5
§ 10	
Militaires et marins.....	21
§ 11	
Vagabonds, Mendians.....	»
§ 12	
A la charge de leurs familles, sans métiers ni professions.....	35
Total.....	924

TABLEAU N° X. — État par catégorie pénale des récidivistes, d'après le nombre des condamnations antérieures entraînant la peine de la récidive. — Nombre des individus non légalement récidivistes qui, antérieurement, avaient subi des condamnations à un an et au-dessous ou avaient été renfermés comme jeunes détenus dans des colonies ou quartiers d'éducation correctionnelle.

AYANT SUBI DES CONDAMNATIONS ENTRAÎNANT LA PEINE DE LA RÉCIDIVE.						NOMBRE DES CONDAMNÉS QUI SANS SE TROUVER PLACÉS SOUS L'APPLICATION DES DISPOSITIONS DES ARTICLES 56, 57 ET 58 DU CODE PÉNAL CONCERNANT LA RÉCIDIVE.					
Une.	Deux.	Trois.	Quatre.	Plus de quatre.	TOTAL.	ont subi, antérieurement, des condamnations d'un an et au-dessous.			TOTAL des colonnes 7 à 9.	ont été détenus dans des établissements d'éducation correctionnelle.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	Une.	Deux.	Trois et plus.	7 à 9.	11	12
264	149	99	77	35	624	91	49	34	194	52	870

TABLEAU N° XI. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1877, d'après les parts à eux attribuées sur le produit de leur travail, selon la catégorie pénale à laquelle ils appartiennent.

CONDAMNÉS RECEVANT						
1/10	2/10	3/10	4/10	5/10	6/10	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7
157	190	377	»	»	»	924

TABLEAU N° XII. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1877, sous le rapport de l'instruction.

ÉTAT AU MOMENT DE L'ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT.						
Illétrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.	Possédant l'instruction primaire complète.	Possédant une instruction supérieure à l'enseignement primaire.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7
291	19	591	13	3	4	924

TABEAU N° XIII. — Renseignements relatifs aux

Remise entière du restant de la peine.	COMMUTATION					de moins d'un an.
	des travaux forcés à perpétuité en travaux forcés à temps.	DES TRAVAUX FORCÉS A TEMPS			TOTAL.	
		—	des travaux forcés en reclusion.	des travaux forcés en emprisonnement.		
1	2	3	4	5	6	
»	3	»	11	»	16	»

grâces, commutations de peine et récompenses.

REDUCTION SUR LA PEINE.				TOTAL DES REMISES, COMMUTATIONS ET RÉDUCTIONS DE PEINE.		
d'un an à trois ans.	de trois à quatre ans.	de cinq ans et plus.	TOTAL.	sur la proposition de l'administration.	sur la demande des condamnés ou de leur famille.	TOTAL.
7	8	9	10	11	12	13
»	»	3	3	»	16	16

TABEAU N° XIV. — Renseignements sur l'état disciplinaire.

PEINES PRONONCÉES PAR LES TRIBUNAUX PENDANT LA CAPTIVITÉ					NATURE DES INFRACTIONS.													PUNITIONS		PRONONCÉES PAR LA JUSTICE DISCIPLINAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT.										NOMBRE DE CONDAMNÉS PUNIS.					ÉVASIONS.				
Total des colonnes 1 à 4.	Emprisonnement.	Reclusion.	Travaux forcés.	Mort.	Total des colonnes 6 à 17.	Infractions diverses.	Jeu, trafic, possession d'ivoire d'argent.	Usage de tabac.	Paresse, négligence dans le travail.	Retards de travail.	Infractions au silence.	Actes d'immoralité.	Réglement Matière.	VOIES DE FAIT		Envers d'autres détenus.	Contre les agents de surveillance ou les contre-maîtres libres.	Contre le personnel supérieur.	Vols.	Cellule.	Salle de discipline.	Pain sec.	Autres privations alimentaires.	Réduction de dixèmes.	Autres punitions pécuniaires.	Autres punitions.	Total des colonnes 19 à 25.	Une fois.	2 fois.	3 fois.	4 fois.	TOTAL.	Journées de cellule par punition disciplinaire.	Journées de salle de discipline.	Journées de cellule d'isolement.	Journées de privations alimentaires	ÉVASIONS.		
														37	38																						39	Tentées.	Evadés repris pendant l'année.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	
»	»	»	»	»	724	84	28	6	110	4	394	4	62	»	20	»	»	12	184	»	15	396	»	12	18	625	265	80	34	24	403	1,464	»	»	1,936	»	»	»	
»	»	»	»	»	724	84	28	6	110	4	394	4	62	»	20	»	»	12	184	»	15	396	»	12	18	625	265	80	34	24	403	1,464	»	»	1,936	»	»	»	

NOMBRE AU 31 DÉCEMBRE 1876.	CAS CONSTATÉS PENDANT L'ANNÉE.		TOTAL.	SORTIES.		RESTE AU 31 DÉCEMBRE 1877.	NOMBRE DE SUICIDES						Nombre des individus ayant tenté ou accompli des suicides qui ont donné lieu à des suicides antérieurs.								
	Aliénés épilep- tiques ou non.	Aliénés épilep- tiques ou non ayant donné lieu à des suicides mentale.		Aliénés épilep- tiques ou non n'ayant pas donné lieu à des suicides mentale.	Aliénés épilep- tiques ou non.		Aliénés épilep- tiques ou non.	Libérés, graciés ou décédés	Trans- férés dans des établiss- sements hospiti- liers.	Libérés, graciés ou décédés	Aliénés épilep- tiques ou non.	Aliénés épilep- tiques ou non.		par suspension ou strangulation.	au moyen d'instru- ments trans- cutés.	par chute.	par d'autres moyens strangulation.	au moyen d'instru- ments trans- cutés.	par chute.	par d'autres moyens.	Nombre des individus ayant tenté ou accompli des suicides qui ont donné lieu à des suicides antérieurs.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29
9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38
18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39
19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42
22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44
24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45
25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46
26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47
27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48
28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49
29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52
32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53
33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54
34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55
35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56
36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57
37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58
38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59
39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61
41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62
42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63
43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64
44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65
45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66
46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67
47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68
48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69
49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70
50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71
51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72
52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73
53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74
54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75
55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76
56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77
57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78
58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79
59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81
61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82
62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83
63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84
64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85
65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86
66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87
67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88
68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89
69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90
70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91
71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92
72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93
73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92		

TABLEAU N° XIX. — Répartition des produits

Désignation des établissements.	AUX DÉTENUS				MOYENNE DU PÉCULE (réserve et disponible) TOTAL PAR JOURNÉE.		MOYENNE DU PÉCULE PAR JOURNÉE.		
	Pécule.	A ajouter pour gratifications et bonis.	A déduire pour dégâts, maffaçons et punitions.	TOTAL NET DU PÉCULE.		de déten- tion.	de travail.		
				Réserve.	Disponible.				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
St-Martin-de-Ré	6,957 22	672 88	12 60	» »	7,647 50	» »	» »	0 08 240	0 11 823

de la main-d'œuvre pendant l'année 1877.

AUX ENTREPRENEURS			AU TRÉSOR					RECETTES pour ordre.
Portion à eux attribuée par leur marché.	Moyenne des dixièmes concedés par journée de détention.	Retenues ou indemnités à leur profit.	Portion restant à la disposition du gouver- nement.	Moyenne des dixièmes non concedés par journée de détention.	Cinquième pour frais d'atelier.	Retenues, amendes, punitions.	Totaux des recettes du Trésor.	
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
20,204 93	0 21 871	8 85	» »	» »	» »	3 75	» »	» »

TABLEAU N° XX. — Dépenses des condamnés sur le produit de leur travail et les fonds déposés à leur profit.

DÉPENSES A LA CANTINE.				Secours aux familles.	Restitutions.	Dépenses accidentelles, ports de lettres, etc.	Dépenses exceptionnelles.	TOTAL GÉNÉRAL des dépenses (colonnes 4, 5, 6, 7 et 8).
Pain.	Autres aliments.	Effets d'habillement et menus ustensiles.	TOTAL.					
1	2	3	4	5	6	7	8	9
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
675 38	6,702 83	5,389 77	12,767 98	501 31	40 »	836 35	» »	14,145 64

DÉPENSES PAR JOURNÉE DE DÉTENTION				ÉVALUATION DES VIVRES SUPPLÉMENTAIRES DONNÉS GRATUITEMENT.					
Pain et autres aliments.	Objets d'habillement et dépenses accidentelles.	Autres dépenses.	TOTAL.	PAR L'ADMINISTRATION.		PAR LES FABRICANTS.		Total (colonnes 14, 15, 16 et 17).	Par journée de détention.
				Pain.	Autres aliments et boissons.	Pain.	Autres aliments et boissons.		
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
0,07 98	0,06 73	0 00,59	0,15 30	450 58	» »	» »	» »	450 58	0,00 48

TABEAU N° XXI. — Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.

JOURNÉES DE TRAVAIL.		Journées de chômage faute de travail.	Journées de condamnés à la déportation ou à la détention n'ayant pas accepté de travail.	JOURNÉES DE REPOS.				Journées de maladie.	JOURNÉES DE CELLULE		Journées de salle de discipline.	Total.
en commun.	à l'isolement.			Infirmes, vieillards, arrivants, et libérés.	Jours fériés	Par prescription médicale.	Expectative d'embarquement.		à l'isolement sans travail	par punition disciplinaire.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
64,430	»	»	»	196	9,275	408	14,689	1,975	»	1,464	»	92,437

TABEAU N° XXII. — Répartition de la population au 31 décembre 1877, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.

TRAVAILLANT		Au chômage faute de travail.	Condamnés à la déportation ou à la détention n'ayant pas accepté le travail.	AU REPOS			à l'infirmerie	EN CELLULE		A la salle de discipline.	Total.
en commun.	à l'isolement.			Infirmes, vieillards, arrivants et libérés.	Par prescription médicale.	Par suite de mauvais temps de réparations à l'outillage.		à l'isolement sans travail	Par punition disciplinaire.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
273	»	»	»	»	»	»	4	»	4	»	281

VI.

COMPTE DES DÉPENSES

(EXERCICE 1877.)

RENSEIGNEMENTS DIVERS.

Nos des tableaux.

- I. — Dépenses du service des transfèrements.
- II. — Id. des maisons centrales, des pénitenciers agricoles, des maisons de détention et du dépôt de forçats.
- III. — Id. des établissements de jeunes détenus, publics.
- III bis. — Id. — — — — — privés.
- IV. — Id. des maisons d'arrêt, de justice et de correction, chambres et dépôts de sûreté.
- V. — Personnel des maisons centrales, des pénitenciers agricoles, des maisons de détention, du dépôt de forçats et des établissements publics de jeunes détenus. — Renseignements divers.
- VI. — Id. des maisons d'arrêt, de justice et de correction, chambres et dépôts de sûreté. — Renseignements divers.